

# Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur les efforts en faveur de la sécurité intérieure, notamment le rapprochement de la police et de la gendarmerie, à Paris le 29 novembre 2007.

Monsieur le Premier Ministre, cher François,  
Madame la Ministre de l'Intérieur, chère Michèle,  
Madame la Garde des Sceaux, chère Rachida,  
Monsieur le Ministre de la Défense, cher Hervé,

Je voudrais vous dire tout d'abord que cette rencontre avec les policiers et les gendarmes, je l'ai souhaitée.

Je l'attendais. Elle me manquait. Je disais à Michèle en venant, comme le temps passe vite. Je me remémorais la première réunion, en tout cas, celle du Louvre, en 2002, que nous avons, chère Michèle, présidée ensemble.

Ce n'est pas de la nostalgie, d'ailleurs, la nostalgie est un sentiment que je n'éprouve pas, c'est de la fidélité.

Mais je ne pensais pas en programmant cette réunion, qu'elle se tiendrait dans une actualité préoccupante. Je veux évoquer, devant vous, les événements de Villiers-le-Bel. François Fillon comme Michèle Alliot-Marie qui ont très bien géré cette crise, m'ont tenu informé, au plus près de ce qui s'est passé durant mon voyage en Chine. Dès mon retour, j'ai tenu à saluer ceux d'entre vous qui avaient été blessés dans des confrontations d'une violence inouïe. Les fonctionnaires se sont retrouvés face à des bandes de voyous, armés de pistolets à grenaille ou de fusil de chasse. Les fonctionnaires ont dû subir des tirs à quelques mètres seulement dont la volonté était de blesser ou de tuer. Le Brigadier-chef Hanquer a perdu un œil, après avoir reçu un plomb dans le visage. L'individu qui a fait cela l'a donc visé. Le Commissaire divisionnaire Illy qui, dès avoir pris connaissance de l'accident qui a causé la mort dramatique des jeunes Mouhsin et Lakamy, s'est rendu sur les lieux, le Commissaire Illy a été sauvagement agressé par une bande de voyous sans scrupules. Je pense à tous les autres blessés. Je veux leur rendre hommage. Ils ont été courageux. Ils ont fait honneur à la République.

Chère Michèle, nous les avons rencontrés à l'hôpital d'Eaubonne et à l'hôtel-Dieu. Ils nous ont dit ce qu'ils avaient vécu et ils m'ont raconté la détermination des voyous qu'ils affrontaient.

Je leur ai dit et je vous le dis, qu'il s'agit d'actes criminels qui sont passibles des assises. Tous ceux qui ont fait cela, auront à rendre compte. J'ai demandé à la ministre de l'Intérieur que tout soit mis en œuvre pour retrouver ces individus, ceux qui ont tiré, ceux qui ont frappé. Je vous demande de lésiner sur aucun moyen technique, scientifique, humain, renseignements. Ceux qui ont utilisé les armes à feu contre la police, comme ils l'auraient contre la gendarmerie, auront à rendre des comptes. Mettez les moyens que vous voulez, vous les retrouvez et nous les déférerons devant la justice. Cela ne peut pas rester impuni. C'est une priorité absolue dans une République et dans une démocratie, on n'utilise pas d'armes à feu contre les forces de l'ordre. Si c'est une nouvelle attitude, cela ne durera pas longtemps. Que chacun sache, ici, que tout sera mis en œuvre pour les retrouver. Je souhaite pour eux des sanctions à la hauteur de la gravité de ce qu'ils ont fait.

Je veux d'ailleurs dire à la Garde des Sceaux que la justice a su, dans ces décisions sur comparutions immédiates, prendre des sanctions qui s'imposent dans ces circonstances : c'est-à-dire de la prison ferme.

Il m'est arrivé dans le passé de dire mon désaccord. Je dois être honnête et dire également la reconnaissance de l'Etat lorsque des décisions courageuses de prison ferme, Monsieur le Premier ministre, sont prises lorsqu'il le faut.

Je voudrais également vous dire la fierté et le courage dont vos collègues ont su faire preuve et leur professionnalisme. Nous aurions pu avoir des drames avec des policiers, en état de légitime défense, qui auraient pu faire usage de leurs armes. On peut être fier de la police de la République et de la gendarmerie de la Nation.

La solidarité de l'ensemble du Gouvernement vous est acquise, je tenais à ce que vous le sachiez, et que vous le sachiez en présence du Premier ministre et de vos ministres.

Cela me semble important de venir, en tant que Président de la République, devant vous qui êtes en charge de la sécurité et de l'ordre public : préfets, directeurs généraux, centraux, locaux et commandants de région, commandants de groupements, commandants de compagnies, policiers et gendarmes. Quel que soit votre service d'affectation en brigade, en sécurité publique, en police judiciaire ou aux frontières, en surveillance du territoire ou en renseignement, dans les forces mobiles et quel que soit votre lieu d'affectation en métropole, dans les territoires d'outre-mer ou à l'étranger et vous êtes responsables de la sécurité de nos concitoyens.

Nous sommes à un moment crucial, les en m'élisant à la Présidence de la République, m'ont donné un mandat celui de mettre en oeuvre les changements qui s'imposent afin de retrouver les chemins du plein emploi du pouvoir d'achat, et de la cohésion sociale.

La France a besoin de réformes profondes.

Ces réformes, je les ai lancées, sans attendre. On m'a parfois reproché leur rythme. Je voudrais vous dire que moi, je souhaitais aller bien plus vite encore. Il est impératif de relancer, dans les meilleurs délais possibles, la croissance afin de redonner confiance et optimisme aux Françaises et aux Français.

En me désignant à la tête de l'Etat, les Français ont fait un réel choix de société. J'ai toujours tenu un discours de vérité. J'ai clairement indiqué que les réformes que j'annonçais, je les ferai. Durant la campagne présidentielle, j'ai posé les questions que se posent nos concitoyens, sans préjugé et sans tabou. Je ne veux pas laisser à nos enfants une France exsangue, endettée, une France où la sécurité ne serait respectée.

J'ai donc décidé de rompre avec l'attentisme.

On ne résoudra pas la situation de la France, par petites touches prudentes. J'ai voulu créer une dynamique du changement, afin qu'avec François Fillon, nous puissions créer un ensemble de réformes au service de la croissance.

Je sais parfaitement que ces réformes ne vont pas arriver sans efforts et sans crispations. J'ai vu pour la réforme des régimes spéciaux de retraite, ce qui s'est passé. Je sais également que l'on vous a mis à contribution les uns comme les autres.

J'ai décidé, avec le Premier ministre, de réformer également l'Etat au travers d'une révision générale des politiques publiques avec à l'esprit un objectif et un seul : assurer un meilleur service public, tout en maîtrisant la dépense, qui n'est rien d'autre que la somme des impôts des Français.

Il faut recentrer l'Etat sur ses compétences. J'ai posé la question des effectifs de la fonction publique en essayant de faire comprendre qu'avec moins d'effectif, on peut faire mieux, surtout, en rémunérant mieux les fonctionnaires. Je n'ignore rien du malaise de la fonction publique, qui peut toucher policiers et gendarmes. Ils peuvent s'interroger sur leur mission, la difficulté de celle-ci, sur l'organisation, sur le mérite, sur les salaires. Je ne pouvais pas faire autrement que d'engager un mouvement de réforme globale parce que tout se tient.

La mission de sécurité intérieure doit donc également être expertisée, dans ce cadre général de la réforme de l'Etat.

Concernant la police et la gendarmerie, je voudrais dire d'emblée que la capacité opérationnelle

de ces deux services ne sera pas réduite. Je connais les effectifs et les demandes pour avoir été celui qui a exécuté la première loi de programmation.

La sécurité est une préoccupation forte de nos concitoyens. Elle procède des valeurs de la République. Policiers et gendarmes, vous êtes garants du respect des principes républicains, vous êtes garants de la liberté de chacun d'aller et venir et vous êtes garants de la paix sociale.

Je sais bien qu'une société sans repères est une société violente. La sécurité a été de tout temps un enjeu fondamental pour l'équilibre de nos sociétés, car chacune d'entre elles veut que ses citoyens vivent en paix individuellement et collectivement. C'est un enjeu fondamental. C'est l'équilibre de nos sociétés modernes entre liberté, à laquelle chacun aspire, et la protection des personnes et des biens.

J'ai placé au premier rang de mes préoccupations le rétablissement de l'autorité de l'Etat. J'ai la conviction que pour résoudre la crise que traverse la France, il faut un Etat fort, il faut combattre l'impuissance publique, il faut restaurer l'autorité de l'Etat.

Le rôle du Président de la République est de veiller à l'application de la loi et d'avoir, comme premier souci, de protéger les honnêtes gens. Cela peut paraître simple mais c'est nécessaire de la dire. Nous sommes d'abord là pour cela.

Le principe d'autorité doit être réaffirmé, dans tous les domaines. Le mot autorité n'est pas un gros mot. Je parle de l'autorité qui garantit à une société de se survivre et de se surpasser pour atteindre des objectifs communs. Ce n'est pas l'ordre à tout prix, mais ce n'est pas le chaos, non plus. L'autorité, respectueuse de chacun, doit être enseignée dès le plus jeune âge pour être comprise de tous, pratiquée par tous et respectée par tous. C'est simple et c'est sans arrière-pensée. On ne peut pas avoir d'un côté la police et la gendarmerie qui essayent de faire respecter l'ordre et de l'autre une société qui ignore la valeur de l'autorité. Cela fait partie de votre travail au quotidien. Le dernier gendarme de la dernière brigade, le dernier policier du dernier commissariat de sécurité publique se trouvent confrontés à cette crise d'une société où le mot autorité ne serait plus employé, ni à l'école ni dans les familles. Et c'est vous, ensuite, qui en payez les conséquences.

Je le dis sans complexe ni tabou : sans autorité, il n'y a pas de vie en société possible. Ce sont les plus humbles, ceux qui vont travailler tôt le matin, ceux qui empruntent parfois tard le soir les transports en commun pour rentrer chez eux, qui souffrent le plus durement d'une insécurité qui les laisse démunis et qui les oppresse.

Moi, je veux me mettre du côté des victimes, de ceux qui souffrent dans leur chair et dans leur vie quotidienne.

Vous savez, je recevrai cet après-midi le père de cette jeune fille assassinée à la suite d'une tentative de viol dans le RER. Mon rôle, c'est de prendre en compte aussi cela. Il s'agissait encore une fois d'un récidiviste. J'y reviendrai.

Je souhaite que les victimes soient la motivation de votre action. Les victimes doivent avoir l'attention que leur souffrance mérite. C'est bien de parler des délinquants, cela est mieux de parler des victimes. Elles ont des droits aussi, et je n'ai pas changé. Peut m'importe que cela ne plaise pas à certains commentateurs. Je vous demande de considérer que les victimes, cela pourrait être des membres de votre famille et de les considérer. Nous sommes là à leur service. Les victimes c'est notre priorité. On parle beaucoup des délinquants, de ce qu'ils pensent, de ce qu'ils ont vécu... Moi j'aimerais que l'on parle des victimes.

Il en va de la crédibilité de notre action et de la confiance de la population à l'endroit de sa police et de sa gendarmerie.

Cette relation de confiance elle doit être renforcée sans relâche.

Je sais bien que nous avons engagé en 2002 une politique déterminée qui a porté ses fruits, mais que nous allons amplifier.

Je réfute toute forme d'angélisme qui vise à trouver en chaque délinquant une victime de la société, en chaque émeute, un problème social. Ce qui c'est passé à Villiers-le-Bel, n'a rien à voir avec une crise sociale. Cela a tout à voir avec la voyoucratie. Il faut qu'à un moment donné ceux qui incarnent l'Etat, et nous l'incarbons, donnent leur vision et leur analyse d'une situation. Si le fait d'être mineur excuse tout et si nous laissons le petit voyou devenir un héros dans son quartier

fait d'être immuni excuse tout et si nous laissons le petit voyou devenir un héros dans son quartier faute de sanction susceptible de faire réfléchir ceux qui seraient tentés de l'imiter...si le petit caïd revient, après chaque délit, impuni dans sa cité pour y être accueilli en héros...Eh bien alors c'est une insulte à ceux qui ont travaillé à l'identification de ses forfaits, c'est une insulte à son avenir, c'est une insulte à la République, et c'est une insulte à votre travail.

J'ai pris l'engagement auprès des Français de renforcer la lutte contre la récidive. La loi qui a été votée, dès avant l'été, outre qu'elle est la réponse directe à un de mes engagements, donne un message clair à tous les délinquants : l'emprisonnement est désormais la règle pour les multirécidivistes et, plus important encore, ils ne peuvent ignorer la peine minimale qui leur sera normalement infligée.

J'entends bien que la prison n'est pas la réponse à tout. Mais enfin, l'absence de sanction n'est pas non plus une réponse. Ce sont des engagements que j'avais pris. Ce sont des engagements qui ont été tenus. On ne peut plus continuer à aller arrêter toujours les mêmes, et aller les voir se pavaner ensuite. Cette époque est terminée.

L'excuse de minorité était également le symbole de l'inadaptation de nos textes généraux d'après guerre face à une situation sociale qui a, depuis lors, profondément évolué. La loi met un terme au décalage auquel on était arrivé entre la commission d'actes graves et des condamnations devenues trop légères. Innombrables, Michèle, ont été ceux d'entre vous qui m'ont dit pendant cinq ans, on en a assez. On se sent bafoués dans notre travail. La sanction n'est pas à la hauteur de la gravité des faits. Des peines minimales d'emprisonnement seront applicables aux mineurs multirécidivistes à partir de 16 ans.

Souviens-toi, François, on nous disait que c'était impossible, nous l'avons fait. Il n'y a aucun esprit de systématisme, simplement la conviction que cela ne pouvait plus durer.

Nous avons des objectifs ambitieux pour la période à venir.

Depuis 2002, un travail considérable a été accompli. Il est à mettre à votre actif. Entre 1997 et 2001 la délinquance avait augmenté de 15%. Depuis, elle a chuté de 13,5%. En 2001 on interpellait un auteur de crimes ou de délits sur 4. Aujourd'hui on en interpelle 1 sur 3. Votre taux d'élucidation se situe à 36% soit près de deux points de plus qu'il y a un an. Il montre votre capacité et prouve aux délinquants qu'ils seront tôt ou tard retrouvés et punis. C'est capital. Le sentiment d'impunité a fait des ravages dans notre société.

Selon les dernières statistiques de l'Observatoire national de la délinquance, les atteintes volontaires à l'intégrité physique progressent encore de 1,2% sur les douze derniers mois, mais la progression a été divisée par 3 depuis avril dernier. Hommage vous soit rendu. Cela signifie que la lutte acharnée entreprise contre les violences gratuites commence à donner des résultats ... Il faut continuer.

Je vous propose qu'un nouveau seuil qualitatif soit franchi.

La délinquance générale doit continuer de baisser de 5% sur les deux années à venir et la délinquance de voie publique de 10%, le taux d'élucidation des crimes et délits devra être porté à 40% en moyenne. On est pratiquement à 39. On me dit, "mais ce n'est pas parce que l'on fixe des objectifs qu'on les atteint. Si l'on n'en fixe pas, on n'a aucune chance de les atteindre.

Michèle, je me souviens très bien, en mai 2002, Claude Guéant est là pour en porter témoignage, Michel Gaudin aussi, j'avais dit : « tous les mois on va publier les statistiques de la délinquance ».

Vous m'avez répondu, « mais vous n'y pensez pas ? » « Pourquoi ? » « S'ils sont mauvais ? » « Eh bien on le dira aux Français ». On est élu pour avoir des résultats. Ces résultats on doit les assumer. Il n'y a pas d'autre façon de faire. Sinon, un jour ce sont les habitants qui feront le travail à notre place. Et ce jour là, ce ne sera plus la République. Donc, il faut se fixer des objectifs ambitieux et les tenir.

Il faut renforcer la lutte contre toutes les formes de criminalité organisée et notamment le trafic de drogues qui fait des ravages dans un certain nombre de nos quartiers.

L'économie souterraine est une menace pour notre société, elle impose une non-société, dépourvue de droits et de devoirs. Elle aboutit à la ghettoïsation de zones et à la prise en otage de populations entières qui sont les premières victimes des voyous. C'est pourquoi, elle doit être combattue vivement.

Dans la lutte contre tous ces phénomènes, il faut généraliser la coopération entre les services de l'Etat : police, gendarmerie, cela va mieux, fisc et douanes cela doit s'améliorer. Là dessus, avec le Premier ministre, nous sommes déterminés à vous donner les moyens de vous appuyer sur l'administration fiscale et l'administration douanière. C'est une priorité, parce que policiers et gendarmes vous en avez besoin, pour frapper l'économie souterraine et les trafiquants là où cela leur fait mal, le portefeuille et le patrimoine. Nous allons franchir une étape très importante en vous permettant de travailler au quotidien, Michèle, avec le fisc et la douane. Que l'on ne vienne pas me parler du secret professionnel. Secret professionnel, pour protéger les voyous.... On trouvera des moyens.

Mais on a besoin du fisc, et pas simplement dans certaines régions de France, on a besoin du fisc et de la douane pour démanteler les réseaux et les trafics. Je souhaite que cette collaboration soit volontaire, parce que sinon, elle sera revendiquée.

Mais on a fait les GIR pour cela et je sais parfaitement qu'on est en limite et qu'il faut passer à une autre étape pour que vous puissiez obtenir des résultats. J'en ai clairement conscience, on va donc aller beaucoup plus en la matière. On va associer nos amis du fisc et de la douane au travail de la police et de la gendarmerie.

La situation internationale et les événements récents en Grande-Bretagne, doivent nous inciter à une extrême vigilance. Le terrorisme. Il faut conserver une position de vigilance élevée. Chacun d'entre vous a sa part dans cette vigilance et dans le soutien aux services spécialisés de lutte contre le terrorisme, qui ont fait un travail remarquable. Le maintien du plan Vigipirate au niveau « rouge » contribue à donner un signal clair à nos concitoyens.

La France s'est dotée de moyens juridiques, administratifs et judiciaires pour prévenir les attentats.

Mais dans un contexte de menaces aux formes multiples, l'efficacité de nos services de renseignement constitue, pour nous, une exigence absolue.

C'est pourquoi, avec le Premier ministre, nous avons demandé à la ministre de l'Intérieur une réorganisation des services de la direction de la surveillance du territoire et de la direction centrale des renseignements généraux, en vue de la création d'une direction centrale du renseignement intérieur. Il y aura trois principaux objectifs : concentrer l'activité sur les missions essentielles à la sécurité, valoriser les savoir-faire acquis par chacun des services, favoriser les complémentarités.

Elle s'appuiera sur un maillage territorial dense.

J'attends que cette réforme soit mise en oeuvre en 2008. Je sais parfaitement qu'il y a une culture de la DST et une culture des renseignements généraux. Il ne s'agit pas de nier ces cultures. Il s'agit d'être plus forts et de travailler ensemble et il s'agit avec la DGSE de mutualiser nos moyens pour acquérir, par exemple, les moyens techniques qui nous manquent. On ne peut pas continuer avec chacun ses moyens, dans son coin. On ne peut pas continuer non plus sans que les autorités les plus hautes de l'Etat fixent une direction des objectifs et allouent des moyens au service de cette direction. C'est un élément capital. La tradition c'est bien, la culture du service c'est nécessaire, c'est une richesse, la coordination, la modernisation, la mobilisation, c'est un devoir. De ce point de vue, il faut franchir une nouvelle étape.

La situation des banlieues est un enjeu majeur pour notre pays. J'ai demandé à Mme Boutin, et à Mme Amara, de préparer une nouvelle politique. Mais que les choses soient claires, nous l'annoncerons au mois de janvier, mais nous ne le ferons pas parce qu'il y a eu des émeutes. La réponse aux émeutes, ce n'est pas plus d'argent encore sur le dos du contribuable. La réponse aux émeutes c'est l'arrestation des émeutiers. Pour ceux qui veulent s'en sortir, et à qui la République doit tendre la main, nous nous engagerons à leur donner la chance d'une formation pour qu'ils aient un travail. Après tout ce qui a été fait, et bien fait, sur les bâtiments, on va investir sur les gens. Mais on va faire la différence. On va donner plus à ceux qui veulent s'en sortir honnêtement, on va également donner plus à ceux qui ne veulent pas s'en sortir, mais pas dans le même sens. Il faut maintenant que la société fasse les choses clairement. Plus généreux à l'endroit de celui qui veut une formation et un emploi, et une famille et un logement. Plus sévère

à l'endroit de celui qui n'a que comme seule idée d'empoisonner la vie des autres, et d'abord la vie des habitants du quartier. Je pense à eux, qui ont vu ce déchaînement invraisemblable de violence. On brûle des bibliothèques, on brûle des écoles, on brûle des entreprises qui se trouvaient dans ces villes. Le Premier ministre me racontait le témoignage d'un chef d'entreprise qui disait : « moi je ne reconstruirai pas ici ». Voilà que l'on va sanctionner des habitants qui n'y peuvent rien et qui en ont plus qu'assez de fréquenter et de croiser tous les jours des voyous. Cela ne peut pas durer. Il faut protéger les habitants qui sont victimes des violences, des bandes, des incivilités et de la peur.

Malgré les années, le constat de cette peur m'est toujours insupportable. Parce que je pense que l'on ne peut pas vivre avec la peur au ventre. Je pense que ce n'est pas normal dans une République d'avoir peur de prendre le RER, ou d'avoir peur de rentrer dans le hall de son immeuble parce qu'il y a trois terreurs qui pensent que l'on peut faire n'importe quoi. Certaines zones doivent comprendre que l'application de la loi est aussi pour elles. Ceux qui cassent, ceux qui brûlent, ceux qui pillent, ceux qui s'en prennent aux forces de l'ordre répondront de leurs actes. Je n'ignore nullement que cela prend du temps. Pendant trente ans on a laissé faire. Je sais parfaitement quand j'étais à ta place, chère Michèle, ce que j'ai entendu comme critiques. Je les ai entendues, mais je ne les ai pas écoutées. Les donneurs de leçons ce n'est pas ceux qui vivent dans ces quartiers. Et ce n'est pas ceux qui font le métier qui est le vôtre.

Et ils ignorent ceux-là ce que c'est qu'être en uniforme et se trouver face à une bande d'enragés, mais j'aimerais qu'ils respectent un peu plus le travail qui est le vôtre.

Le phénomène des bandes n'est pas nouveau, mais il réapparaît dans les quartiers et au-delà dans les lieux attractifs et les transports en commun. Je vous demande de vous adapter à ces nouveaux comportements, qui sont des comportements de délinquance, très mobile, qui évolue par petits groupes capables de mener des actions très rapides grâce à l'utilisation des caves et des téléphones portables.

Et bien nous allons repenser nos modes d'organisation, en prenant en compte de façon plus étroite, la notion d'agglomération ou de plaque urbaine.

Cette situation se retrouve dans certaines grandes agglomérations de province, il va falloir ajuster les effectifs et constituer, au sein des directions départementales de sécurité publique, des unités de sécurisation dédiées aux violences urbaines avec un équipement adapté. Et j'ai parfaitement ça en tête, Michèle tu m'en as parlé on aura l'occasion d'en rediscuter.

Je sais que la situation est particulièrement difficile en Ile-de-France, où la seule coordination policière apparaît, désormais, insuffisante. Le bassin de vie de Paris s'étend de manière continue à la petite couronne, structurée par des réseaux denses d'équipements et de transports collectifs. Et c'est naturellement sur l'ensemble de ce bassin que s'exerce sans frontières une délinquance mouvante. Moins de la moitié des personnes mises en cause à Paris en sont originaires.

Je souhaite que ces données soient désormais prises en compte dans une organisation plus intégrée de Paris et de la petite couronne.

Je n'ignore nullement l'amitié vibrante entre la PP et le reste. Mais enfin écoutez mes chers amis tout ça c'est dépassé, on va travailler ensemble et avec Michèle on vous a mis des chefs compétents qui ont notre confiance, ils vont travailler ensemble, parce que c'est un bassin que nous avons à protéger, ce n'est pas simplement une capitale, plus une banlieue et ce n'est pas comme ça qu'on doit faire.

Je souhaite également la mutualisation des forces, en matière d'ordre public et de circulation, ce qui doit être la règle à la place d'une trop forte autonomie des capacités de chaque département. Dans la gestion des grands événements, il me paraît évident que le Préfet de Seine-Saint-Denis n'a pas à dégarnir ses effectifs locaux pour faire face à un match au stade de France, même s'il a des renforts de la réserve nationale.

La mutualisation est seule source d'une optimisation de l'emploi des effectifs permanents, notamment de la Direction de l'ordre public et de la circulation de la Préfecture de Police (DOPC) dont le domaine d'intervention pourrait être étendu, je ne parle pas simplement de la petite couronne, je parle aussi de la grande. En matière de sécurité publique je demande à Michèle de bien vouloir étudier une meilleure intégration des services, dans le respect des pouvoirs et

bien vouloir étudier une meilleure intégration des services, dans le respect des pouvoirs et compétences des préfets.

La défense et la protection des valeurs de la République sont capitales dans tous les domaines et notamment un domaine sensible qui est celui de l'immigration irrégulière. Là encore conformément à ce que j'avais indiqué durant la campagne, avec le Premier ministre nous avons créé le ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale, ce n'est pas un crime de parler d'identité de notre nation et de la coopération. Et nous voulons organiser une intégration réussie pour ceux que nous accueillons. Mais je le dis ceux qui ne veulent pas respecter les règles d'installation en France, ils ne veulent d'une intégration et bien écoutez s'ils n'en veulent pas ils ne seront pas tenus de rester dans notre pays. Et ça passe par la maîtrise de la langue française. On a perdu beaucoup de temps avant de reconnaître ces évidences.

Depuis le mois de janvier, 18.600 étrangers en situation irrégulière ont été expulsés depuis la métropole. J'ai fixé un objectif de 25.000 reconduites à la frontière pour 2007. Cet objectif doit être atteint. Et qu'on ne vienne pas me dire que je fais du chiffre avec la misère humaine, si on n'exclut pas ceux qui n'ont pas de papier à quoi ça sert de donner des papiers à ceux qu'on veut accueillir. Cela n'a pas de sens.

Je sais toute la part que vous consacrez en plus de vos multiples missions, à accomplir cette tâche avec rigueur et humanité. Mon but c'est l'intégration. Est-ce un objectif si mauvais que de vouloir le succès d'une politique d'immigration choisie qui aboutit à une intégration réussie ? Et si on avait pensé à la maîtrise de la politique d'immigration depuis trente ans dans notre pays, on ne connaîtrait pas un certain nombre de situations que nous connaissons aujourd'hui. Et ceux qui ne veulent pas entendre cette vérité, c'est ceux qui ne veulent pas apporter de solution, parce que c'est une vérité et vous qui fréquentez ces quartiers où il y a tant de difficultés, vous le savez mieux que d'autres et on n'a pas le droit d'utiliser la langue de bois lorsqu'il s'agit de sujets de cette importance.

La réforme longtemps retardée de réorganisation des zones de compétences de la police et de la gendarmerie a été mise en oeuvre. Ça été un chantier passionnant.

La remise à niveaux des personnels actifs, administratifs, techniques, scientifiques a été conduite, gendarmerie et police, c'est vrai un peu retard dans la gendarmerie.

Les moyens matériels envisagés dans la loi d'orientation ont été réellement accordés et mis en place. Le phasage a été respecté.

Les fichiers des empreintes digitales et génétiques ont connu un développement sans précédent. Quand vous pensez à ce que j'ai entendu lorsque l'on a développé les fichiers pour retrouver les délinquants sexuels, d'un certain nombre d'organisations qui ont été à la télévision pour défendre leur conception des droits de l'homme, mais les droits de l'homme c'est d'abord que les petites victimes innocentes ne tombent pas dans les mains d'un prédateur, parce qu'on a pas voulu se doter des moyens de la police scientifique pour arrêter ces prédateurs. Ça, c'est le non respect des droits de l'homme. Nous avons fait un développement des fichiers sans précédent, je ne le regrette pas et Michèle je te demande de mettre le paquet la dessus aussi parce qu'il faut que nous passions de la religion de l'aveu à la religion de la preuve. Et la preuve c'est un élément décisif et un homme comme Guy Georges n'aurait jamais pu faire ce qu'il a fait si le fichier des empreintes génétiques avait existé avant.

Le parc immobilier a été en partie rénové c'est vrai, pas assez rapidement, mais il faut voir aussi la difficulté de nos textes et le maquis dans lequel on se débat.

Alors bien sûr, vous me direz qu'il reste beaucoup à faire, mais je le sais, c'est même pour ça que je suis ici et c'est même pour ça qu'avec François Fillon nous soutenons totalement vos ministres et nous sommes totalement engagés derrière eux. Vous croyez quoi, que j'ai oublié la difficulté d'être Ministre de l'Intérieur, moi qui l'ai été quatre ans et que je m'en désintéresse, je n'ai oublié aucun des visages, aucune des semaines passées dans ce Ministère que j'ai beaucoup aimé, je le sais j'aggrave mon cas, mais c'est comme ça. Alors j'ai voulu dire ça pour mesurer avec vous le chemin parcouru, je me souviens très bien de 2002, je ne pouvais pas aller dans une brigade ou dans un commissariat sans qu'on me dise, nos équipements ne sont pas adaptés, ils ont tous été changés, nos armements ne sont pas adaptés, ils ont tous été changés, nos voitures

ne sont pas adaptées, on a fait un effort considérable et nous allons continuer.

Et la Ministre a pris la mesure de l'importance du chantier qui l'attend.

Alors pour la prochaine période je lui ai demandé d'inscrire les prochaines évolutions des forces de sécurité dans le recherche de la performance, la recherche de la performance, enfin vous ne vous êtes pas engagés dans la gendarmerie ou dans la police pour ne pas avoir de responsabilité, c'est un métier passionnant que vous avez choisi. La performance ce n'est pas un gros mot non plus, et je veux que vous voyiez en allant au commissariat ou à la gendarmerie dans le regard des français la fierté qu'ils ont et le respect qu'ils ont pour votre uniforme.

Je veux vous dire clairement, pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté et honnêtement le principe de l'existence de deux forces de sécurité dans notre pays, l'une à statut militaire, l'autre à statut civil, est et sera maintenu. Je le dis à Hervé comme à Michèle, ce sont des choses sur lesquelles nous avons beaucoup réfléchi et je crois pouvoir dire beaucoup travaillé François.

Et franchement, quand j'entends certains imaginer que cela ne puisse plus être le cas, je me demande comment peuvent naître de telles rumeurs sans fondement. Je me suis toujours clairement déterminé sur le fait que cette différence de statut n'était pas un handicap mais un atout parce que la France n'est pas une page blanche, mais la France ne peut faire l'économie d'une force de sécurité à statut militaire, car on en a besoin pour de multiples missions de défense, en métropole, en outre-mer et sur les théâtres d'opérations extérieures. Et c'est bien, cette dimension « Défense » de la gendarmerie qui exige de lui conserver le caractère militaire de son statut ce qui explique la présence du Ministre de la Défense.

Ce statut militaire est la reconnaissance d'un état et non pas d'un métier.

Choisir de servir sous statut militaire est un engagement spécifique. Quelle que soit l'arme dans laquelle on sert, on accepte une disponibilité, une mobilité, un mode de vie et d'exercice de son métier. C'est un choix personnel.

Mais, lorsque l'on décide de devenir gendarme, c'est que l'on opte, avec détermination pour ces valeurs et non seulement pour un métier.

Police et gendarmerie sont deux institutions qui ont leur culture, leur histoire, leur identité, leurs succès et leurs drames. Tout ce qui forge et soude une communauté.

Il n'y aura pas de fusion. En tout cas tant que je serai Président de la République.

La question qui demeure néanmoins et on ne peut pas l'évacuer cette question, c'est de mieux tirer profit des forces de chacune d'entre elles, police et gendarmerie, de renforcer les coopérations, de développer les mutualisations... et donc tout simplement de vous faire mieux travailler ensemble pour être plus efficaces...

Il faut donc trouver ce juste point d'équilibre entre le statut militaire et ses éléments qui préservent le rattachement à la communauté militaire et d'autre part la mission de sécurité qui est principale et qui doit s'exercer en totale cohérence et sans redondance avec la police nationale.

C'est la raison pour laquelle j'ai demandé au Premier ministre et aux ministres de l'intérieur et de la défense de préparer une loi relative à la gendarmerie nationale redéfinissant son fonctionnement. Ecoutez, est-ce que l'on ne peut pas se dire que le décret de 1903 a un peu vieilli ? ...

Cette loi devra, d'abord, assurer la réalité de l'unicité du commandement organique et opérationnel des deux forces au sein la mission de sécurité intérieure.

Police et gendarmerie seront donc rattachées au ministre de l'intérieur. C'est le ministre de l'intérieur qui définira l'emploi, l'organisation, les objectifs, les moyens d'investissement et de fonctionnement des deux forces.

Ce rattachement unique permettra de mieux identifier les axes de mutualisation et de complémentarité. Cet aspect est primordial.

De même, ce rattachement unique favorisera les adaptations des zones de compétence de police et de gendarmerie.

La loi confirmera également que les commandants des formations territoriales, nommés par le ministre de l'intérieur, sont placés, formellement, sous l'autorité des préfets.

Alors s'il existe un important espace de mutualisation avec la police dans les domaines opérationnels et logistiques, les liens des gendarmes avec la communauté militaire seront maintenus dans de nombreux domaines de soutien : santé, social, paiement des soldes, entretien de l'immobilier..... Sur tous ces sujets des conventions seront passées entre les deux ministères. Le statut militaire des gendarmes entraîne, de facto, leur maintien au sein du conseil supérieur de la fonction militaire, instance à laquelle la ministre de l'intérieur devra être représentée. Une nouvelle LOPSI, loi d'orientation et de programmation, sera le cadre de la mise en oeuvre des réorganisations internes indispensables, et du développement des outils technologiques et juridiques permettant une efficacité et une performance plus grandes des deux forces. Si la LOPSI 2002-2007 prévoyait une augmentation quantitative, il faut désormais axer nos efforts sur l'efficacité et le qualitatif, tout en maintenant bien sûr le potentiel opérationnel des forces.

Les redéploiements internes sont nécessaires, je pense naturellement à la rationalisation de l'emploi des personnels par la substitution des personnels actifs affectés à des tâches administratives par des personnels administratifs. Je veux souligner l'apport de ces personnels à la bonne marche des services et à l'efficacité des forces. Je veux aussi insister sur l'importance des personnels techniques et scientifiques de nos laboratoires.

Je pense aux forces mobiles, je le dis sans détour, il faut réfléchir à un nouveau format plus adapté à vos missions. Il ne s'agit en aucune façon de supprimer les CRS ou les escadrons de gendarmes mobiles dont l'apport à la sécurité générale est indispensable et irremplaçable dont le professionnalisme doit être reconnu. Mais, il y a place pour des redéploiements.

Je l'avais dit aux CRS et aux gendarmes mobiles. La preuve que je vous fais confiance, vous aurez les tâches les plus dures, les quartiers les plus difficiles, aux heures les plus exposées. On ne peut pas plus faire confiance. On ne peut pas être plus amical. D'ailleurs je le pense, je veux le dire aux gendarmes mobiles comme aux CRS, un travail remarquable, et vos collègues le savent parfaitement, quand les unités mobiles viennent en renfort, ça permet d'avoir des résultats bien supérieurs mais il faut mieux les utiliser. Moi, je ne veux plus voir des gens dans les cars qui attendent pendant des heures, voire des jours. Je ne veux pas voir des patrouilles à 8 h du matin quand ces messieurs qui sont nos clients ne sont pas réveillés, pour les gendarmes mobiles, je vois bien les heures moi. D'accord pour le petit matin, mais le petit matin plus tôt, début de la journée, entre minuit et 5 h du matin, là il y a du travail à faire. On a besoin des forces mobiles. Alors bien sûr qu'on a besoin dans une république des forces mobiles, Monsieur le Premier Ministre, pour le maintien de l'ordre mais en même temps il faut mettre ces forces mobiles au service, pas simplement de l'ordre public mais de la sécurité publique. Ce sont des professionnels qui font un travail remarquable et d'ailleurs, sous l'impulsion, à l'époque de Christian LAMBERT, beaucoup avait été fait, n'est-ce pas Michel GAUDIN, pour changer les techniques d'intervention et ça nous avait beaucoup servi au moment des émeutes de 2005.

Alors, la future loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure, ou LOPPSI 2, si tu veux bien l'appeler ainsi, aura à prendre en compte la poursuite de la modernisation des services en développant intensivement les équipements technologiques. Là je voudrais vous dire quelque chose, je souhaite, Monsieur le Premier ministre, que la gendarmerie et la police soient les gendarmeries et les polices les plus modernes d'Europe, jusqu'à présent on raisonnait qu'en terme d'effectif, moi le premier, je crois qu'il faut maintenant raisonner en plus du maintien des capacités opérationnelles, en terme de modernité, de technologie, en particulier la vidéosurveillance, Madame la ministre, je vous soutiens totalement, nous avons pris trop de retard, on va y aller au maximum. Pas simplement la vidéosurveillance statique, je pense aussi aux caméras embarquées dans vos véhicules. Ça nous aurait bien servi pour repérer les tireurs et tous ces gens là.

Je pense à la biométrie. Je voudrais également vous dire, il faut aller beaucoup plus vite sur les dotations en armes non létales adaptées à la lutte contre les violences urbaines. Je ne laisserai pas des militaires et des fonctionnaires exposés sans avoir l'équipement nécessaire pour faire leur travail. J'avais à l'époque fait couler un peu d'encre sur le fameux flashball. Il y a une nouvelle réglementation albétoite pas à l'échelle, 40 mètres c'est mieux que 10 mètres. Je pourrais le débiter

génération n'hesitez pas à l'acheter. 40 mètres c'est mieux que 10 mètres. J'assumerai le débat devant l'opinion publique et en tous cas, moi je ne laisserai pas des policiers et des gendarmes se faire prendre comme cible sans pouvoir se défendre, que les choses soient parfaitement claires entre nous et ça vaut aussi pour le fameux pistolet à impulsions électriques dont le contact est plus personnel entre les caméras, les armes non létales, la biométrie, la technologie, on va donner à la police judiciaire avec les moyens dont vous avez besoin, à la police et à la gendarmerie la capacité d'être plus efficace et plus performante. Pour moi, c'est essentiel. Je pense également, Monsieur le Premier ministre, aux moyens aériens légers. Je n'ai pas oublié l'affaire des hélicoptères, je considère qu'il n'est pas normal que la police n'est pas d'hélicoptères, la gendarmerie en a, je sais bien que vous pouvez utiliser ceux de la Sécurité civile mais ce sont des moyens -vous savez quand il s'agit de repérer des stocks d'armes déposés au sommet des immeubles, c'est quand même intéressant d'avoir un moyen d'hélicoptère. Lorsqu'il s'agit de poursuivre des braqueurs dans une conurbation comme l'Ile-de-France ou la région lyonnaise, plutôt que de mettre des voitures à la suite avec tous les problèmes de sécurité pour les personnels, comme pour les passants, je souhaite également qu'on puisse avoir des hélicoptères en veille. Donc il faut, Michèle, réfléchir à la qualité de notre organisation, à la qualité de nos équipements et pas simplement aux effectifs.

Je pense aussi aux outils de traitement de l'information, à laquelle il faut donner sans doute un nouveau cadre juridique.

Alors le projet de loi est en cours de préparation sous l'autorité de votre ministre, il sera transmis au Parlement avant la fin du premier semestre 2008, pour une première application dès la loi de finances 2009.

Mais enfin, les 40 mètres si vous voulez les tester avant, je suis sûr que le Premier ministre sera d'accord. Non mais je ne sous-estime pas ce qui s'est passé ces derniers jours. Ça serait trop facile.

Je souhaite qu'à cette occasion soit abordée résolument la question du poids des missions périphériques de la mission de police.

On ne pourra pas attendre plus longtemps pour trouver des solutions, par exemple, au problème des charges judiciaires, notamment les extractions, les escortes et les gardes de détenus.

L'idée que j'avais avancée d'un transfert de cette charge à un autre service, est, à ce stade, je ne l'ignore pas, difficile à mettre en oeuvre pour des raisons budgétaires.. Je propose à tout le moins qu'un système de responsabilisation des services prescripteurs soit institué, dans l'esprit de ce qui a déjà été fait pour les frais de justice, afin de permettre un réel développement de modalités alternatives telles que la visioconférence. Je le dis au Garde des Sceaux en ayant conscience de tous les problèmes que je lui demande de gérer, mais enfin quand il y a des audiences de procédure, est-ce qu'on doit mobiliser 4 gendarmes, ou 4 policiers pour transporter un détenu particulièrement dangereux. Ce qui fait que l'on retire des effectifs dans une petite ville de province pour amener ce détenu se voir notifier une audience de procédure. Est-ce que la visioconférence ne serait pas une solution ? Franchement, est-ce que le dire, c'est porter atteinte à l'indépendance de qui que ce soit ? Il faut qu'on affronte ces questions, il faut qu'on les affronte, ça ne peut pas continuer comme cela.

Il y a aussi la question des gardes statiques, dans certaines préfectures, dans les Palais de justice, ou ailleurs.

C'est une démarche globale de responsabilisation que je voudrais engager.

Alors je sais mieux que personne les efforts qui vous ont été demandés depuis 2002.

Je le sais et vous avez, croyez-moi, fait l'admiration du pays. Je sais que le métier que vous avez choisi exige un investissement personnel énorme et j'en ai accompagné, jusqu'à leur dernière demeure, des gendarmes et des policiers et je n'ai jamais présidé ces cérémonies comme une habitude, j'ai toujours pensé en voyant les enfants, et les familles éplorées, que ça aurait parfaitement pu être le cas de gens que j'aime.

Alors oui, vous faites un métier particulier qui mérite une attention particulière de l'Etat et je voudrais terminer par là.

Cette attention particulière, nous l'avons inscrit, pour la police dans le protocole corps et carrières

de 2004. Je l'ai suivi, je l'ai imaginé comme Ministre de l'Intérieur, signé comme Ministre des Finances et appliqué de nouveau comme Ministre de l'Intérieur. Ce protocole est un contrat que l'Etat a passé avec la quasi-totalité des organisations syndicales. J'ai veillé à ce qu'il soit scrupuleusement respecté. Il produira ses effets jusqu'en 2012. Il n'est pour moi ni obsolète, ni dépassé.

Je veux rappeler solennellement ici que l'évolution statutaire des 3 corps de police est tout à la fois exceptionnelle et méritée.

Je demande à ce que le comité de suivi du protocole soit régulièrement réuni et traite dans la concertation de ses aménagements éventuellement nécessaires,. Je pense à la prise en compte des mesures générales de la fonction publique, et à l'évolution des indices de base des gardiens ou au paiement des heures supplémentaires à leur juste prix. Il avait été envisagé, dès lors que la situation des officiers à cet égard serait réglée, d'ouvrir une concertation avec les organisations syndicales pour concevoir les modalités de traitement des heures passées et futures, ce qui nécessite, sans doute une réflexion plus large sur l'organisation du travail.

Je souhaite également qu'une particulière attention soit portée sur un sujet, Michèle, immense qu'est la fidélisation des fonctionnaires en région parisienne, tu m'en as parlé, on ne peut pas continuer comme cela. Il y a un chantier à ouvrir à nouveau pour trouver des solutions, à la fois statutaires et sociales, à la rotation trop forte des personnels et à la faiblesse de l'encadrement d'expérience.

En ce qui concerne les gendarmes, je distingue clairement ce qui est ressortit de votre statut militaire et de votre métier de sécurité intérieure.

Dans le prolongement du protocole signé avec la police, des mesures ont été prises, afin de permettre des meilleures perspectives d'avancement aux sous-officiers et officiers de l'Arme. Le Plan d'adaptation des grades aux responsabilités exercées (PAGRE), a eu pour objet un repyramidage ambitieux et une requalification des emplois. Ce plan sera poursuivi. Ce n'est pas parce que vous avez un statut militaire que vous devez être traités moins bien, à la fois au ministère de la défense et au ministère de l'intérieur et j'ai parfaitement conscience de ce souci de l'équité et de l'égalité.

Il s'agit désormais d'envisager pour préserver la pérennité du statut militaire des gendarmes de faire en sorte que la parité globale de traitement et de perspectives de carrière des personnels des deux forces soit assuré et maintenu. Le statut particulier des officiers et sous-officiers de gendarmerie sera donc rénové pour tenir compte de ce nouveau positionnement institutionnel. Ils bénéficieront d'une grille spécifique.

Cet engagement que j'ai pris vis-à-vis de vous, je le tiendrai.

La ministre de l'intérieur et le ministre de la défense vont constituer dans les meilleurs délais un groupe de travail conjoint qui sera chargé de procéder à un état des lieux exhaustifs des éléments statutaires, indiciaires, indemnitaires et annexes relatifs aux différentes catégories de personnels actifs de deux forces - police et gendarmerie - On identifiera les écarts et on fera toute proposition pour les gommer, en respectant la dualité des statuts. Ce travail sera conduit avant la fin du premier trimestre de 2008, afin que les arbitrages et décisions puissent être intégrés dès le projet de loi de finances 2009. On ne peut pas faire autrement de toutes façons, quand vous pensez que nos trois forces de sécurité, excusez-moi, dépendaient de trois ministres : police-intérieur, défense-gendarmerie, douanes-ministre des finances.

La création d'un ministère de la sécurité intérieure était indispensable, avec deux statuts, et c'est pas parce qu'il y a deux statuts hérités de l'histoire qui doit y avoir des inégalités entre les deux forces. Ce n'est pas possible.

Au-delà de la juste reconnaissance de votre métier et de sujétions particulières, je demande à la ministre de l'intérieur de maintenir, et je sais qu'elle le fera remarquablement, la culture du résultat et une part de rémunération au mérite dans les deux forces.

Moi, je suis désolé je n'ai pas changé, je suis resté le même. Je crois au mérite, je crois que tous vous faites bien votre travail, mais je pense qu'il y en a qui en font encore plus que ce qu'on leur demande et qui doivent être récompensés. Je sais parfaitement tout ce qu'on m'a dit : la tête du

client, les cadres qui devront évaluer leurs collaborateurs, et bien c'est justement pour ça que ce sont des chefs. Le système de notation automatique, c'est fini, et en plus je le dis à Michèle comme au chef de la gendarmerie et de la police, n'hésitez pas à faire des promotions quand les gens ont encore la force de les assumer. Un peu de rajeunissement par moment, on n'est pas obligé d'attendre, d'attendre si longtemps, quand ça arrive on n'a plus la force. On a trop attendu. Je ne parle pas pour vous ! Je ne vous ai jamais attendu, vous ne pouvez pas savoir. Bon mais c'est vrai, faites confiance, ayez un système de promotion, de reconnaissance du mérite, donnez leur chance à ceux qui veulent en faire plus, qui sont passionnés, n'hésitez pas à bousculer les habitudes.

Vous savez, je le dis aux Préfets. Moi j'ai apprécié de travailler avec les Préfets. Quand il y a une crise, on est bien content de les trouver. Mais enfin je n'étais pas mécontent aussi de mettre un policier à la tête de la police, après tout c'était pas une preuve de méfiance à l'endroit des Préfets.

Ce n'est pas un drame non plus. Avoir cinquante ans, ce n'est pas une qualité et ce n'est pas un défaut. Et je souhaite vraiment que vous prépariez la police et la gendarmerie de demain. Il y a eu une génération formidable de grands policiers, de grands gendarmes mais il faut préparer derrière, il ne faut pas attendre. Pas simplement les réseaux, les filières, les copineries, les amis : « Ah, on était à Saint Cyr-au-Mont d'or, la barbe ! » Ce n'est pas une garantie. Il faut tenir compte du mérite. Il faut aller chercher les gens où ils se trouvent. Et il faut surtout, c'est mon rêve, que dans la gendarmerie comme dans la police, on puisse se dire : « je commence au bas de l'échelle et je pourrai terminer le plus haut possible et peut-être même tout en haut ». C'est cela la République, et c'est cela qui fait la passion de vos métiers. Et on était trop tombé dans les habitudes, les statuts, bien sûr que c'est nécessaire, la valorisation du mérite, ceux qui en veulent, ceux qui prennent des responsabilités, ceux qui sont toujours volontaires doivent être récompensés. Je ne veux plus entendre un seul policier ou un seul gendarme qui me dit : « Ecoutez on se donne du mal et on a l'impression que tout le monde s'en fout ! ». Et ce que je dis, je pourrais le dire aussi pour l'éducation nationale où tant d'enseignants admirables se disent « à quoi bon ». Et c'est vraiment cela la réforme que nous voulons porter. Et l'esprit de cette réforme.

Bon Mesdames et Messieurs, j'espère que vous avez compris que cela me faisait plaisir d'être là. Parce que j'ai beaucoup de respect pour ce que vous êtes, pour ce que vous faites, et au fond, j'ai laissé une partie de mon cœur dans ce Ministère. Ce que vous avez fait a été remarquable, j'ai parfaitement conscience qu'on peut vous demander encore beaucoup plus. Ce n'est pas moi qui vous le demande, ce n'est pas Monsieur François FILLON, ce n'est pas Madame Michèle ALLIOT-MARIE, ce sont les français. Nous devons obtenir des résultats. On ne sera pas derrière vous on sera devant vous. On vous donnera les moyens. La situation n'est pas facile, il y a des déficits, il y a de la dette, mais on a parfaitement conscience que les français nous attendent là-dessus. Je vous demande de vous engager avec passion dans le travail qui est le votre. Vous avez une ligne, vous avez une stratégie, vous avez des chefs, allez-y. En pensant et je voudrais terminer par cela, que vous êtes les forces de sécurité de la République, et que votre éthique doit être au-dessus de tout soupçon.

Pas de familiarité, de la tenue, respecter les gens. J'ai reçu les familles de ces deux jeunes gens morts dans des conditions dramatiques, et c'est moi-même et je prends mes responsabilités devant vous, j'ai dit d'accord avec Michèle et le Premier ministre, il faut une instruction. Ce n'est pas une question de méfiance à l'endroit de la police ou de la gendarmerie. C'est au contraire pour vous mettre à l'abri de tout soupçon. Nous n'avons rien à cacher. La justice doit établir la vérité, et elle l'établira. Et d'ailleurs dans la présence des caméras embarquées je veux que vous ne voyiez pas l'objet de polémique. Moi je vous ai toujours défendu, toujours. Mais quand il y a des caméras qui filment, cela vous protège. Souvenez-vous la polémique lorsque j'ai demandé à ce que les associations soient dans les zones de transit à Roissy, Le Douaron. Certains se posaient la question de savoir, est-ce que c'est bien ou pas ? Comme par hasard, depuis qu'ils y sont, il n'y a plus de polémique. Et c'est tout votre intérêt. Mais pensez cela, chaque minute vous

portez un uniforme, vous êtes les représentants de l'État, vous devez avoir une éthique, vous devez être exemplaires. Et c'est très important, pas de fenêtre ouverte dans les voitures de patrouille avec le bras qui pend, pas de tutoiement, du respect. Respectez les autres et vous serez respectés. Je sais bien qu'on vous insulte, mais on ne combat pas les voyous avec les méthodes de voyous.

Et je voudrais féliciter particulièrement le gradé qui a dit aux policiers en ces fameuses nuits : « ne faites pas usage de votre arme ». Il a fait son travail de gradé. Il a assumé ses responsabilités.

Et je souhaite, je le dis Michèle, qu'on le retrouve et qu'on le récompense.

Vous voyez l'ensemble.

Puisqu'on arrive bientôt à la fin de l'année, je voudrais également avoir une pensée pour vos familles, et puis dire, je vous ai demandé d'en faire beaucoup mais faites attention à vous. Parce que je sais bien qu'un policier et un gendarme efficace, c'est un policier et un gendarme qui rentre chez lui le soir, et quand il y en a un qu'on enterre c'est que de toute manière on a fait une erreur. Et chaque fois je vous demande de regarder, retour sur expérience, qu'est-ce qui c'est passé et pourquoi ? Cela ne fait pas partie du rôle d'un policier et d'un gendarme de mourir, ce n'est pas compris dans le métier. Et le destin je n'y crois pas, je veux dire par là je ne peux pas m'y résoudre et je dirai pareil pour les sapeurs-pompiers, c'est un ensemble.

Bon mesdames et Messieurs, vous vouliez du travail vous l'avez ! Je vous remercie.